

■ **Artelec électricité-téléphone Sàrl**, à Genève, toutes installations électriques, etc. (FOSC du 09.07.2001, p. 5213). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 12.05.2003. Par conséquent sa raison sociale devient: **Artelec électricité-téléphone Sàrl, en liquidation**.

Journal no 12283 du 30.10.2003
(01246070 / CH-660.1.345.001-9)